

UNE HISTOIRE AU FIL DE L'EAU

De zones naturelles remarquables en témoignage d'un passé industriel prospère, plongez dans l'histoire du Pays de Montbéliard au gré des kilomètres. Un itinéraire simple et balisé pour une agréable promenade au fil de l'eau !

Ce circuit constitue un bon prélude pour découvrir (ou redécouvrir !) le Pays de Montbéliard. Le parcours emprunte un maillage cyclable le long du canal jusqu'aux berges de l'Allan en passant par les rives du Doubs. L'eau est ainsi omniprésente à travers ce circuit 3, excepté sur une partie plus urbaine d'environ 3 km entre Exincourt et Audincourt.

Celui-ci vous conduit par les pistes aménagées sur l'ancienne voie de tramway de la vallée d'Hérimoncourt (TVH) jusqu'au site des Forges d'Audincourt. Pas de difficulté particulière donc, sur cet itinéraire qui vous donne l'occasion d'observer quelques témoignages du riche passé industriel, où les noms des rues ne trompent guère ! L'ancienne gare d'Audincourt, réhabilitée en restaurant et les hautes cheminées de briques, qui permettent d'identifier l'ancienne usine métallurgique des Forges.

Grâce au Doubs, comme force motrice, au bois pour alimenter les fonderies, la Compagnie des Forges a connu son âge d'or au XIX^e siècle avant de cesser son activité à la fin des années 60. Si le développement industriel a façonné la Vallée du Doubs et modifié certains milieux riches en biodiversité, ces espaces ont été progressivement réhabilités. Prenez le temps d'admirer la faune qui peuple les berges du Doubs et



de l'Allan (hérons cendrés, libellules, martins-pêcheurs), la flore qui s'épanouit dans les zones humides et les prairies sèches sur le site des Sablières de Bart (Orchidées sauvages). La restauration du lit de l'Allan au niveau de Courcelles-lès-Montbéliard favorise les zones de frayères, favorables à la reproduction du brochet et à la formation de plaines alluviales, indispensables à l'épanouissement des différentes espèces. Un grand programme de gestion des crues a également été mis en place pour protéger les

villages environnants des inondations. Vous trouverez les explications sur des panneaux pédagogiques, le long de votre parcours. Tout l'enjeu est de faire cohabiter harmonieusement la vie des Hommes et la nature. Alors, tous en selle !



OÙ LOUER UN VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard
Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



Labellisé Accueil Vélo, l'Office de Tourisme vous propose des services et des informations sur les établissements labellisés du Pays de Montbéliard.

OÙ OBTENIR DES INFORMATIONS POUR FAIRE DU TOURISME À VÉLO ?

Office de Tourisme du Pays de Montbéliard
1, rue Henri Mouhot - 25200 Montbéliard
Capitainerie du port de plaisance, ouverte d'avril à septembre
Renseignements : ☎ +33 (0) 3 81 94 45 60
✉ accueil@paysdemontbeliard-tourisme.com
➔ www.paysdemontbeliard-tourisme.com



Colibrius
Base de Loisirs du Pays de Montbéliard
Rue du Pâquis - 25600 Brognard
Renseignements : ☎ 06 26 85 26 86 ou 07 72 27 47 19
✉ contact@colibrius.fr ➔ www.colibrius.fr



Comité départemental du cyclotourisme du Doubs
Renseignements : ☎ 03 81 50 09 60
✉ codep.cyclo.doubs@wanadoo.fr
➔ www.bourgognefranche-comte.ffvelo.fr/le-comite-departemental-25

Doubs Tourisme
➔ www.doubs.travel/cyclotourisme

Pays de Montbéliard Agglomération « Le patrimoine, c'est du sport » :
Balades patrimoniales à vélo organisées par le service animation du patrimoine de Pays de Montbéliard Agglomération en partenariat avec l'association Vélocité. Renseignements : ☎ 03 81 31 87 80
✉ animationdupatrimoine@agglo-montbeliard.fr
➔ www.patrimoine-pays-de-montbeliard.fr

Association Vélocité
Renseignements : ☎ 07 49 13 36 43
✉ montbeliard@fub.fr
➔ www.velocite-pm.jimdofree.com

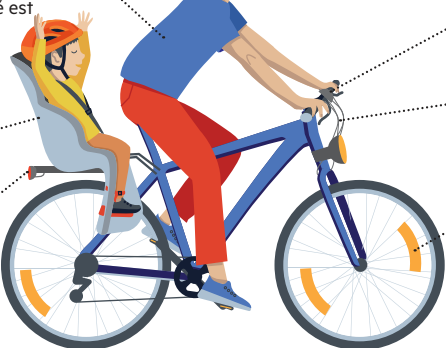
POUR VOTRE SÉCURITÉ, SOYEZ BIEN ÉQUIPÉS !

GILET RÉTRORÉFLÉCHISSANT CERTIFIÉ

pour tout cycliste (et son passager) circulant hors agglomération, la nuit ou lorsque la visibilité est insuffisante



Siège enfant adapté
jusqu'à 5 ans



FEUX
avant jaune ou blanc et arrière rouge

CASQUE
obligatoire jusqu'à 12 ans

AVERTISSEUR SONORE

Deux freins
(avant et arrière)

Dispositifs rétroréfléchissants
rouge à l'arrière, blanc à l'avant, orange sur les côtés et sur les pédales

Équipements recommandés :
• PNEUS CORRECTEMENT GONFLÉS ET À BANDES LATÉRALES RÉFLÉCHISSANTES
• ÉCARTEURS DE DANGER

ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

VOUS VOYAGEZ EN TRAIN + VÉLO ?

➔ www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte/services-contacts/ter-velo/voyager-avec-son-velo



Numéros d'urgence / Emergency numbers / Notruf-Nummern

• Appel d'urgence européen / European emergency number / Notruf Nummer ☎ 112
• Police / Polizei : ☎ 17
• Pompiers / Fire brigade / Feuerwehr ☎ 18
• SAMU-SMUR / Mobile emergency unit / Rettungsdienst ☎ 15

Retrouvez le descriptif illustré et le pas à pas détaillé des 14 circuits en téléchargement sur : agglo-montbeliard.fr
ou en version papier au siège de Pays de Montbéliard Agglomération, à l'Office de Tourisme et sur les principaux sites touristiques.



À CHAQUE CIRCUIT SON TOPOGIDE

Pays de Montbéliard Agglomération
8, avenue des Allés
BP 98407
25208 Montbéliard cedex
Tél. 03 81 31 88 88
www.agglo-montbeliard.fr



La liaison Franco-Suisse
GTJ
EuroVelo6



Pays de Montbéliard AGGLOMÉRATION PRÉSENTE

Le circuit cyclable n° 3

Édition 2023

Une histoire au fil de l'eau



Circuit 3 Balisé

Départ Montbéliard, Port de Plaisance

⌚ 1h40

📍↔ 17 km

📈 +93 m



SUIVEZ-NOUS
agglo-montbeliard.fr

M **pays de Montbéliard**
AGGLOMÉRATION



CIRCUIT 3



PAS À PAS DÉTAILLÉ DU CIRCUIT

① Départ du Port de plaisance de Montbéliard. Longer le Près-la-Rose. → Monter sur la gauche pour rejoindre la passerelle et prendre l'EuroVélo6 le long du canal, direction Exincourt ①. Le passage sous le pont nécessite de mettre le pied à terre ②. Au niveau du pont rouge des Bouquières, quitter l'EuroVélo6 à droite, en direction d'Exincourt ③. Au rond-point après l'école d'Exincourt, traverser la rue de l'usine et continuer tout droit par

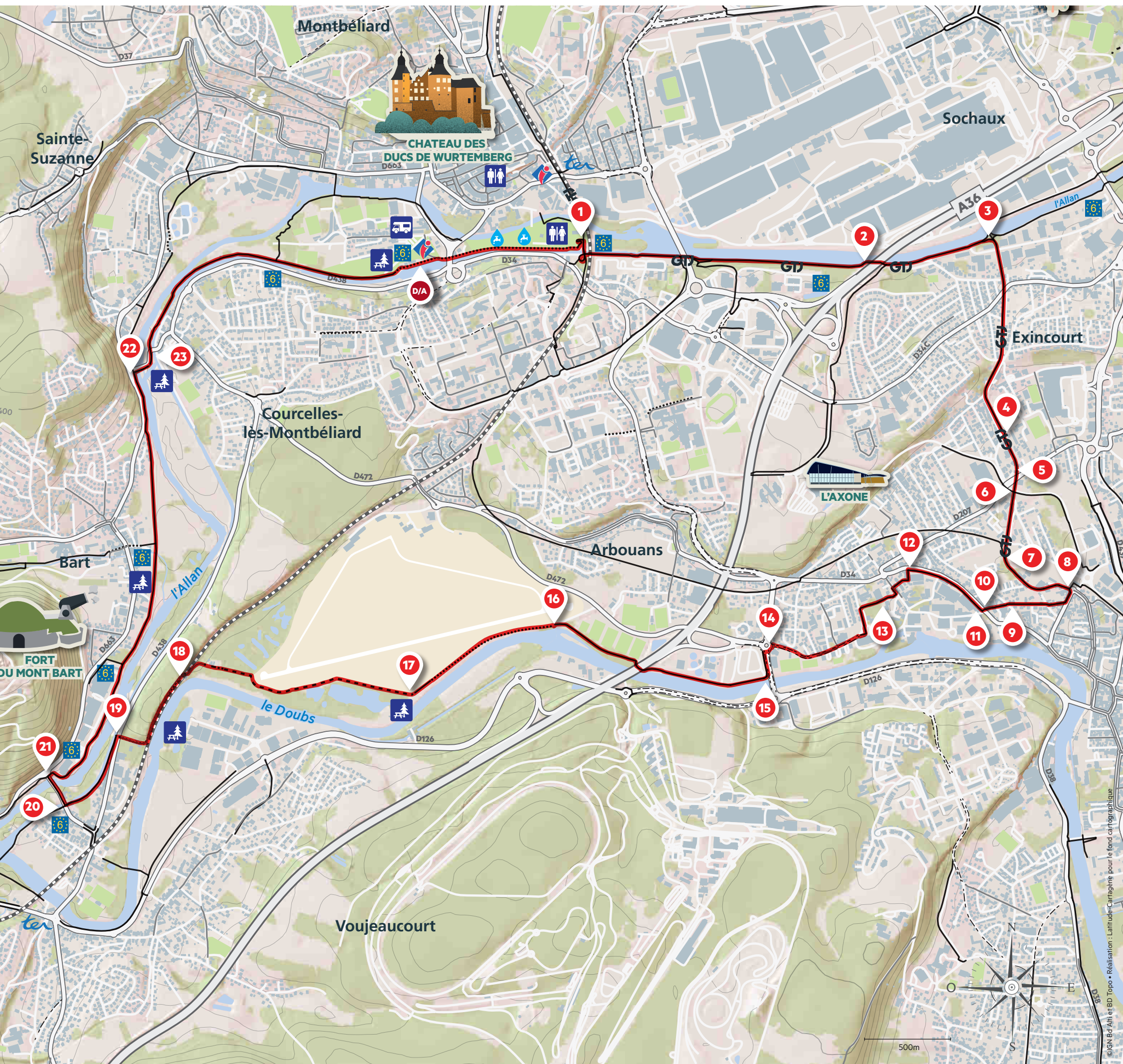
la piste cyclable ④. → Traverser la rue des mines et la voie de bus (attention bus prioritaire, feu cycliste) et continuer tout droit sur la piste cyclable ⑤ ⑥. Après la passerelle, continuer tout droit en suivant bien le balisage ⑦. Au rond-point, prendre la première sortie à droite, avenue de la gare ⑧. → Prendre à droite rue de l'imprimerie, puis quitter la piste cyclable en poursuivant à travers

les rues Jeanne d'Arc et du Presbytère où se situe l'église de l'Immaculée Conception ⑨ ⑩. Au croisement de l'avenue Jean Jaurès, traverser la route au passage piéton face au site des Forges d'Audincourt et tourner à droite ⑪. Au niveau des commerces et garages automobiles, continuer par la piste cyclable en prenant la ruelle à gauche et traverser le quartier Perlinski ⑫ ⑬. Avant le carrefour giratoire, traverser

une première fois à gauche pour continuer sur la piste ⑭ → puis traverser une seconde fois, l'avenue de l'Europe au niveau du passage pour piétons pour récupérer la voie située entre le Doubs et l'aire d'accueil des gens du voyage. → Continuer tout droit en longeant le cours d'eau ⑮ ⑯. Attention, il s'agit d'une voie calme mais partagée avec d'autres véhicules motorisés. Entrer dans le parc situé sur

le site naturel des Sablières de Bart ⑰ → puis traverser la voie ferrée et prendre le chemin longeant le Doubs ⑱ et s'engager dans la rue de Champagne. → Traverser la D438 pour prendre la voie verte le long du canal du Rhône au Rhin, direction Bart (écluse numéro 17) ⑲ et prendre à droite sur le pont qui enjambe le canal ⑳ et l'Allan.

→ Prendre de nouveau à droite par la voie verte en direction de Montbéliard ㉑. Arriver au pont de Courcelles-lès-Montbéliard ㉒ ㉓ traverser la route au niveau de la passerelle blanche pour reprendre la piste le long du canal. Celle-ci vous conduit jusqu'au point de départ/arrivée du circuit en passant par les jardins familiaux du Mont-Bart, le parc de la Banane et l'Île-en-Mouvement ㉔.



Légende de la carte

- Aménagement cyclable goudronné
- Aménagement cyclable sablé
- Bande cyclable
- Liaison sur voirie partagée
- Zone de circulation apaisée (zone 20 ou 30)
- GRS
- Sentier GRS Hollande-Méditerranée
- EuroVélo6 Atlantique-Mer Noire
- GTJ Grande Traversée du Jura à vélo (Départ)

- Office de tourisme
- Gare TER
- Point d'eau
- Aire de pique-nique
- Parking camping-car
- Sanitaires

Circuit 3 suivre le balisage

Rappel de signalisation

- Débouché de cyclistes venant de droite ou gauche
- Début et fin de voie verte
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables conseillées et réservées aux cycles
- Début et fin de pistes ou de bandes cyclables obligatoires et réservées aux cycles

- Début et fin d'une zone de rencontre, limitée à 20 km/h
- Début et fin d'une zone limitée à 30 km/h
- Accès interdit aux cycles
- Accès interdit aux cyclomoteurs
- Sens interdit à tous les véhicules, exceptés les cycles

- Conditions particulières de circulation : cyclistes à double sens
- Accès interdit à tous les véhicules à moteur
- Aire piétonne (autorisée aux cycles sauf mention contraire)
- Couloir de bus autorisés aux cyclistes
- Autorisation conditionnelle de franchissement du carrefour à feux pour les cycles (la flèche indiquant l'autorisation)